



COLLÈGE LA 6ÈME SUR LE GRILL

LA CGT ÉDUC'ACTION, LE SYNDICAT DE TOUS LES PERSONNELS DE L'ÉDUCATION NATIONALE

En janvier, le gouvernement a distillé les informations sur son projet concernant le collège au compte-goutte. Les unes après les autres, les annonces présagent d'un avenir morose pour les personnels et les élèves, sous couvert d'amélioration pédagogique. En pleine préparation de la prochaine rentrée, c'est la classe de 6^e qui va d'abord être impactée. Ce que la CGT Éduc'action voit surtout, ce sont des mesures sans queue ni tête et surtout sans écouter les besoins des personnels.

RENFORCEMENT EN FRANÇAIS ET MATHS ?

Dans les faits, les élèves ne pourront pas s'améliorer dans ces deux disciplines faute de moyens. Elles et ils auront la plupart du temps une heure en classe entière de français ou de mathématiques en interclasses sur des créneaux compatibles avec les professeur-es des écoles (de 17H à 18H ou le mercredi matin), un-e enseignant-e qui ne les connaît pas forcément pour travailler sur des compétences (lesquelles?).

Ces séances seront par conséquent déconnectées des progressions de la classe et ne permettront en rien de répondre aux besoins des élèves les plus fragiles. En conséquence, cette mesure est inadaptée aux besoins des élèves et risque de générer encore plus d'inégalités.

La CGT Éduc'action revendique des moyens pour réduire les effectifs par classe (20 élèves par classe et 15 en Éducation prioritaire), des décharges horaires de concertation et la création de postes pour permettre la réussite de tou-t-es les élèves.

ET DEVOIRS FAITS ?

Dans un rapport de 2020, l'inspection générale préconisait des mesures (non mises en œuvre) pour rendre le dispositif efficace :

- * prioriser les élèves les plus en difficulté ;
- * en mathématiques et en français ;
- * sur au moins deux créneaux par semaine toute l'année ;
- * en petits groupes ;
- * que ces séances soient assurées par des enseignant-es.

Bien loin de suivre ces préconisations, le ministère a décidé de rendre obligatoire ce dispositif pour tou-t-es les élèves de 6^e. Dans les faits, les élèves vont se retrouver avec une heure de plus en classe entière avec des adultes volontaires qui pourront difficilement individualiser l'aide.

La CGT Éduc'action revendique une heure par jour de soutien/aide/approfondissement pour tou-t-es les élèves avec des effectifs réduits (avec co-intervention des enseignant-es -sur leur temps de service).

TECHNOLOGIE EN 6E

En 6^e l'heure de technologie disparaît, libérant ainsi du temps pour... on ne sait pas trop, en fait. Pour Devoirs faits, pour le renforcement en maths ou français, c'est flou. Les élèves entrant en 6^e en septembre prochain ne termineront donc pas le cycle d'enseignement en technologie. Pour l'instant, il est prévu que le Conseil Supérieur des Programmes se penche sur cet enseignement en cycle 4, mais qu'en est-il du cycle 3 ? Nous savons qu'il manque des enseignant-es dans cette discipline, mais pour celles et ceux en poste, que se passe-t-il ? Peu de réponses du ministère, mais quand il manque des heures d'un côté, et qu'il y en a trop d'un autre... cela donne des enseignant-es avec des postes partagés. Et cette disparition nous interroge d'autant plus que dans le même temps, le ministère annonce un plan numérique, incluant Pix dès la 6^e. Pix pris en charge pour partie par les enseignant-es... de technologie, justement... CQFD.

en cours
acquis fragile
d'acquisition
maîtrise
fragile
maîtrise
non acquis

MARTELAT

UN MANQUE DE MOYENS FLAGRANT



Loin d'être « l'homme malade » décrit par le ministre, **le collège est le parent pauvre du système.**

Quelques chiffres : la moyenne européenne est de 21 élèves/classe contre 26 en France. Le nombre d'élèves par enseignant·e est également plus élevé en France (14,8 vs 11,8)

Au sein du second degré en France, le collège est de loin le plus mal loti, en termes de locaux, d'équipement informatique, et de moyens.

Pour atteindre la moyenne du H/E du second degré, il faudrait abonder les DGH à hauteur de **100 heures pour 500 élèves** dans chaque collège. (0,21 en H/E).

On voit bien que les DGH proposées sont loin d'être à la hauteur des enjeux.

Avec ces moyens de rattrapage, les personnels pourraient travailler dans un cadre permettant de

faire réussir tou·tes les élèves.

DÉCOUVERTE PROFESSIONNELLE



À chaque visite d'établissement, la ministre déléguée Grandjean évoque la demi-journée de découverte professionnelle en 5^e, mise en place dès la rentrée 2023. Pour l'instant aucune information donnée aux personnels alors que la rentrée s'organise : comment cela va-t-il se mettre en place, avec qui, sur quels moyens ?

La CGT Éduc'action s'oppose fermement à toute orientation au cours de la scolarité au collège. Cette dernière n'est pas la solution aux difficultés des élèves : elle se fait largement par défaut, au détriment des élèves les plus fragilisés scolairement et socialement.



ÉVALUATIONS EN 4E



Le ministère poursuit sa **course effrénée vers un système éducatif basé sur une évaluation standardisée et permanente des élèves** ainsi qu'un encadrement strict des pratiques pédagogiques des enseignant·es avec la diffusion de « bonnes pratiques ».

Il a ainsi décidé la **généralisation pour la rentrée prochaine des évaluations en français et mathématiques en classe de 4^e**. Alors qu'aucune étude sérieuse n'a montré la pertinence de telles évaluations, expérimentées dans environ 300 collèges, il s'agit d'étendre progressivement le principe des évaluations nationales. Après les 6^e, les élèves de 4^e auront donc aussi le droit à leur test de fluence et autres vérifications de l'acquisition, ou pas, de procédures

automatisées. L'objectif déclaré est, comme toujours, « d'accompagner au mieux les élèves en étant au plus près de leurs besoins ».

La CGT Éduc'action y voit d'abord un outil de l'école du tri (élèves classé·es en 3 catégories : à besoins, fragile, satisfaisant) qui génère un stress inutile pour les élèves, donne des résultats peu compréhensibles par les familles, fait perdre du temps aux enseignant·es qui y restent majoritairement opposé·es, ne permet aucune remédiation sérieuse faute de moyens suffisants et développe la mise en concurrence (des élèves et personnels). Elle en **demande la suppression pure et simple.**

EXIGEONS

- DES MOYENS POUR TRAVAILLER EN GROUPES À EFFECTIFS RÉDUITS, AVEC UN CADRAGE NATIONAL
- DES CLASSES NE DÉPASSANT PAS 20 ÉLÈVES, 15 EN ÉDUCATION PRIORITAIRE
- DES RECRUTEMENTS MASSIFS DE PERSONNELS (ENSEIGNANT·ES, VIE SCOLAIRE, ATSS, AESH, AED...)
- LE MAINTIEN DE L'ENSEIGNEMENT DE TECHNOLOGIE EN 6E
- L'ABROGATION DE LA LOI 3DS

avec la **CGT** UN AUTRE CHOIX de SOCIÉTÉ !